

Dispositif Classes d'Eau

Une aide de 700 € par projet



Le monde de l'eau est passionnant !

Mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux de l'eau permet d'adopter un comportement responsable face à cette ressource essentielle. C'est l'objectif des classes d'eau soutenues par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Enseignants et éducateurs jouent un rôle clé pour transmettre les bons gestes aux jeunes générations. Parce que nous sommes tous des citoyens de l'eau, le module éducatif « Classe d'eau », créé en 1987, s'adresse à tous les publics, de la maternelle à l'université. Véritable démarche d'éducation à la citoyenneté, il permet de comprendre comment l'eau est gérée et quels sont les acteurs impliqués.

Comment obtenir et financer une Classe d'eau ?

1. Élaborer un projet avec l'aide d'un Relais.

L'enseignant construit son programme selon son environnement et les ressources locales. Le Relais Classe d'eau, partenaire de l'Agence de l'Eau, conseille, accompagne et propose un kit pédagogique, avec un livre de bord selon le cycle à adapter.

2. Demander une aide.

Le dossier de candidature, comprenant le programme détaillé de la semaine, est transmis au Relais puis étudié par les éducateurs, des échanges sont ensuite effectués pour adapter et modifier le projet si besoin. Quand le projet répond aux critères, une subvention pouvant aller jusqu'à 700 € est accordée et une convention est signée.

3. Communiquer un compte rendu au Relais Classe d'Eau.

En fin de projet, l'enseignant envoie les factures et un court bilan (extraits du livre de bord, productions d'élèves, réalisations...).

Infos générales dispositif Classe d'eau :

www.eau-seine-normandie.fr/enseignants-formateurs/classes-d-eau-scolaires

Votre Relais Classes d'Eau 92 :

La MAISON PÊCHE NATURE 92 est le relais pour les Hauts-de-Seine. Elle informe sur le dispositif, conseille sur les activités et intervenants, accompagne les enseignants et fournit un kit pédagogique pour toutes les écoles qu'elle accompagne.

Contact : classe-eau@maisonpechenature.fr

Tel : 01 47 57 17 32

WhatsApp : 07 76 15 26 96

Site : www.maisonpechenature.fr (onglet « Classes d'eau 92 »)



La Classe d'Eau Mode d'Emploi

Les Classes d'eau jouent un rôle éducatif essentiel pour développer l'engagement citoyen. En transmettant des connaissances sur la gestion de l'eau, elles favorisent la prise de conscience des responsabilités de chacun. Les projets doivent aborder les cycles naturel et domestique ainsi que le rôle des institutions (État et collectivités). L'Agence de l'Eau propose une méthodologie fondée sur une unité d'action, de temps et de lieu pour encourager la découverte active de la gestion locale. La Classe d'eau est une véritable école de la citoyenneté, accessible à tous les âges.

LE CONTENU : La Gestion de l'Eau	LE LIEU : L'environnement local	LE TEMPS : 5 jours*
Chaque Classe d'eau est spécifique. Elle dépend du niveau des élèves, des ressources et des équipements de la commune et de ses environs. Trouver un fil conducteur... Le thème, librement choisi, vise la découverte de la gestion locale de l'eau. Il doit traiter des notions essentielles : d'où vient l'eau du robinet et où va-t-elle ? La compréhension du cycle de l'eau, de la nature au robinet puis à son retour au milieu naturel, est indispensable. Le rôle des collectivités doit aussi être abordé : qui fait quoi, quel est le rôle du maire et des responsables de l'eau, comment exercer son rôle de citoyen ? Les élèves peuvent rencontrer les représentants des cinq usages de l'eau : domestique, agricole, industriel, transports et loisirs. La reconquête de la biodiversité (préservation des trames, restauration des habitats, réduction des pollutions) et l'adaptation au changement climatique (sécheresse, inondations,) sont également des enjeux majeurs. Élaborer un livre de bord Un modèle de brochure est fourni par l'Agence de l'eau, alternant explications et activités. L'enseignant s'en inspire pour créer un livre de bord adapté à sa classe, conservé par chaque élève. Un exemplaire numérique est transmis en fin de projet.	La Classe d'eau se compose de trois parties : Rencontrer des acteurs de l'eau Pour comprendre les responsabilités de chacun, des acteurs interviennent en classe : le maire ou son adjoint, responsable de l'eau dans la commune, le garde-rivière ou représentant de la police de l'eau, ainsi que des spécialistes (agriculture, écologie, fontainier, maître-nageur, jardinier, pompier, exploitant de barrage...). Visiter des sites Durant la semaine, les élèves découvrent le terrain en visitant des ouvrages et sites publics ou privés à proximité : station d'épuration ou de pompage, écluse, égouts, berges, musée-aquarium, étangs, piscine... Ces visites offrent une vision concrète et variée du monde de l'eau. Organiser des ateliers sur l'eau Les ateliers permettent de reprendre les interventions et visites pour élaborer la production finale. En milieu scolaire, la classe d'eau devient un projet interdisciplinaire intégrant les matières classiques : mathématiques (volumes, factures), géographie (bassins hydrographiques), français (poèmes), biologie (faune et flore aquatique)...	« Ni trop long, ni trop court », la semaine permet d'organiser une classe d'eau cohérente et marquante. Concevoir un temps fort Consacrer une semaine au thème de l'eau favorise un projet interdisciplinaire où chaque enseignant ou animateur s'implique. Le changement de rythme crée un climat convivial et renforce la proximité au sein du groupe. Créer une œuvre collective Exposition, journal, vidéo, spectacle, fresque ou poème : quelle que soit la forme choisie, l'essentiel est de réaliser ensemble une production témoignant d'une démarche active sur l'environnement. Prévoir une séance de clôture Moment convivial et valorisant, la clôture permet de présenter le travail accompli. Intervenants, parents, élus ou associations peuvent être invités. Les participants reçoivent un diplôme attestant de leur engagement. <i>Des aménagements sont réalisés pour les semaines de 4 jours et les classes maternelles (2 semaines).</i>